

Déployer l'IA dans un service public, et pouvoir en rendre compte réponse par réponse.

ELYSÉA s'insère dans l'outil d'IA de l'administration : contrôle avant et après le modèle, interdits qu'aucun éditeur ne peut lever, attestation sur chaque réponse, que l'inspection peut relire.

L'ENJEU

- Pour un système à haut risque, une autorité publique s'enregistre avant tout usage et mène une analyse d'impact sur les droits fondamentaux ; les systèmes déjà en service doivent être conformes au plus tard le 02/08/2030.^{1,2}
- L'usager doit savoir qu'il échange avec une IA ; l'inférence des émotions des agents est interdite.^{1,3}

LA RÉPONSE

- **Qualification** : ELYSÉA n'est pas un système à haut risque ; votre usage final reste à qualifier par vous.
- **Rendre compte** : une attestation par réponse ; un journal d'audit conservé six mois puis purgé.
- **Protéger les agents** : interdits non désactivables, orientation vers les numéros publics ; émotions verrouillées dans la couche, un chemin vocal subsistant sur le service déployé jusqu'à la version en préparation.
- Face aux plateformes de gouvernance (Credo AI, Holistic AI) : elles documentent, ELYSÉA produit la preuve dans chaque réponse.^{4,5}

VÉRIFIABLE AUJOURD'HUI

- **Sur demande** : l'analyse d'impact, le registre, la liste des sous-traitants (région prouvée pour cinq, non prouvée pour les autres), le protocole écrit et scellé le 28/08/2026, amendé depuis. **Public** : le comparateur sur elysea.app/comparateur (données illustratives, marquées).
- **Ce qui manque** : résultats mesurés, validation tierce, contrats signés ; la version en préparation retire du cœur plusieurs chemins vers des services hors UE possible, d'autres prestataires restent à région non prouvée. ELYSÉA ne se dit pas souveraine. Prochaines preuves, dans l'ordre : version en préparation déployée et vérifiée, pilote, nouveau scellement et publication du protocole, campagne, résultats publiés et réannotables par un laboratoire indépendant dans un banc public à construire, entité inscrite.
- Offre Équipes pour les agents, offre constructeur pour les usagers ; aucune candidature à un marché public avant l'inscription de l'entité.

PROCHAINE ÉTAPE

Une lecture conjointe de 60 minutes avec votre délégué à la protection des données et votre informatique, puis un pilote avec un éditeur. Détail : document *Administrations*, deux pages. contact@elysea.app · elysea.app

SOURCES (pages web lues le 01/10/2026, sauf date indiquée) 1 UE — Règlement 2024/1689, JO L du 12/07/2024 2 UE — Règlement 2026/1744, JO L du 24/07/2026 3 PFPDT, 08/05/2025 — Update : la loi actuelle est applicable à l'IA 4 Credo AI — Page d'accueil 5 Holistic AI — Page d'accueil